

Conseil d'Administration

Séance du **07 octobre 2025**

COMPTE RENDU

1. Informations de la Présidente
2. Projet de compte rendu du Conseil d'Administration (CA) du 3 juin 2025
3. Projet de compte rendu du Conseil d'Administration du 1^{er} juillet 2025

Enjeux Stratégiques

4. Point d'étape **COMP*** (information et échanges)
5. Schéma directeur de la stratégie Europe & Projets
6. Résultats de l'enquête **BEAT*** (information et échanges)

Ressources Humaines

7. Publication en vague 1 de 2 026 des postes d'enseignants du second degré

Vie Institutionnelle

8. Désignation des membres usagers de la commission des moyens (1 titulaire et 1 suppléant par liste)
9. Désignation des membres usagers de la commission facilitation du fonctionnement interne de l'établissement (1 titulaire et 1 suppléant par liste)
10. Modification du Règlement Intérieur des Bibliothèques universitaires de Lorraine
11. Création des statuts de l'**UR*** IECL (Institut Élie Cartan de Lorraine)
12. Modification des statuts de l'**UR*** CEGIL (Centre d'Etudes Germaniques Interculturelles de Lorraine) – **Reporté**
13. Modification du comité d'aide exceptionnelle

Formation & Insertion Professionnelle

14. Capacité d'accueil en **MMOP*** rentrée 2026
15. Frais de certifications de langues – mise à jour 2025/2026 **ENSMN***
16. Mise en conformité des modalités de mise en œuvre de la césure
17. Mise à jour de la Charte des examens
18. Mise à jour du modèle de convention de stage
19. Demande d'ouverture hors vague : Accréditation de la Licence Professorat des Ecoles – **INSPE*** – Collégium Interface
20. Demande de modification du Master **TAL*** – **IDMC*** – Collégium **LMI*** - **Annulé**
21. Demande de création du **DIU*** Gestion insulinothérapie automatisée – Faculté **MMMS*** – Collégium Santé – avis favorable du comité Santé
22. Demande de création du **DIU*** Troubles du langage et des apprentissages – Faculté **MMMS*** – Collégium Santé – avis favorable du comité Santé

Vie Universitaire

23. Nouvelle feuille de route du prix littéraire « Frontières » (6^e édition)

International

24. Modalités de mise en œuvre du programme ORION : bourses de mobilité internationale sortante
25. Aide à la mobilité **UFR* SciFA*** modifiée
26. Aide à la mobilité **ALL*** Metz

Étaient présents à l'ouverture de la séance :

Mme BOULANGER Hélène, Présidente

Mme DORIAT DUBAN Myriam

M. MALNOURY Vincent

M. JEUNEHOMME Pierre-Emmanuel

M. GARET Olivier

M. MARTRETTTE Jean-Marc

M. DIOU Camille

M. GNAEDINGER Eric

Mme LE FLOCH Vasilica

M. LEYMARIE Stéphane

M. SOULEY Ali Harouna

Mme SINIGAGLIA-AMADIO Sabrina

M. DUSSOUBS Bernard

M. GREENWOOD James

M. METZGER Jean-Luc

Mme RABAN Catherine

Mme LEGAY Morgane

Mme LEJAL Célia

M. POIFOULOT Ethan

M. MARY Gérard

Membre représenté par son suppléant :

Mme ABDELMOULA Farah

Membres représentés par procuration :

M. JOUZEAU Jean-Yves donne procuration à SOULEY ALI Harouna

M. VANNESTE Arnaud donne procuration à DIOU Camille

M. GROSDIDIER François donne procuration à BOULANGER Hélène

Mme CREUSOT Nicole donne procuration à LEYMARIE Stéphane

Mme DENOOZ Laurence donne procuration à DORIAT-DUBAN Myriam

M. SCHMITT Christophe donne procuration à Catherine RABAN

Membres excusés :

M. SCIAMANNA Marc

Membres absents :

Mme FRANCOIS Isabelle

Mme MOINARD Patricia

M. DONIN Paul

Invités

M. Le Recteur de région académique ou son représentant

M. Le Recteur délégué pour l'Enseignement Supérieur, la Recherche et l'Innovation de la région académique GRAND EST ou son représentant

Mme DORIAT-DUBAN Myriam première Vice-présidente, Vice-présidente du Conseil d'Administration en charge de la Politique des Ressources Humaines, des Conditions de Travail et du Dialogue Social

M. OGET Nicolas, Vice-président du Conseil de la Formation

M. DEGOTT Pierre, Vice-président du Conseil de la Vie Universitaire

M. HEHN Alain, Vice-président du Conseil Scientifique

M. GRASSER Benoît, Vice-président adjoint à la politique scientifique

M. LEMOINE Fabrice, Vice-président adjoint en charge de la stratégie Europe

M. TISSERANT Pascal, Vice-président Egalité – Diversité - Inclusion

M. DE NANTOIS Christophe, Vice-président en charge de l'immobilier et de l'efficacité énergétique

M. LEYMARIE Stéphane, Vice-président en charge de la Stratégie territoriale et de la vie institutionnelle

M. BOUGDIRA Jamal, Vice-président en charge de la Valorisation

M. STERPENICH Jérôme, Vice-président en charge des partenariats et de l'innovation

M. GUERY Loris, Vice-président en charge du Développement de l'Alternance et de la Formation Tout au Long de la Vie

M. FRESSENGEAS Nicolas, Vice-président en charge du numérique, des données et de la science ouverte

M. DIOU Camille, Vice-président en charge du Pilotage, des finances et du sénat Académique

M. FLEUROT Armand, Vice-président étudiant

M. MAUVIEL Guillain, Vice-président transition écologique

Mme RAULT Valérie, Vice-présidente en charge de l'Accompagnement au Développement de la Pédagogie

Mme MARTINY Marion, Vice-présidente en charge de la facilitation du fonctionnement interne de l'établissement

Mme BOULANGER Clotilde, Vice-présidente en charge de la politique doctorale

Mme NOUVEL Cécile, Vice-présidente en charge de la Stratégie Internationale et Européenne

M. MALNOURY Vincent, Directeur Général des Services

M. JEUNEHOMME Pierre-Emmanuel, Directeur Général des services adjoint relations humaines et sociales, prévention et conditions de travail

Mme AUBRY-BEGIN Francine, Directrice Générale des services adjointe Infrastructures et Moyens

M. COURSODON Damien, Agent comptable

M. DINE David, Directeur de la Communication

Mme LESOURD Hélène, Directrice de Cabinet

M. COUVAL Romain, Sous-directeur des Affaires Juridiques

Mme CECCHI Sandrine, Chargée du Conseil d'Administration

Assistait également à la séance du conseil :

Mme HUNG Laurence, Cheffe de projet opérationnel ORION

M. RAYMOND Cyrille, Directeur de la Direction d'ingénierie de Projets et de la Stratégie Europe

Nombre de membres en exercice : 31

Quorum : 16

Nombre de membres présents en début de séance : 18

Nombre de membres représentés : 6

À 9 heures 24, la Présidente constate que le quorum est atteint et ouvre la séance.

1. Information de la Présidente

La Présidente explique que la réunion démarre exceptionnellement avec du retard en raison d'incidents divers et qu'elle se déroule dans l'amphithéâtre du bâtiment Simone Veil, moins adapté que la salle Ferrari, qui est en travaux pour plusieurs mois. Elle accueille Monsieur Claudio GALDERISI, recteur délégué à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation et l'invite à s'exprimer devant les administrateurs.

Claudio GALDERISI, Recteur délégué **ESRI***, remercie chaleureusement la Présidente et exprime sa satisfaction d'être présent à Metz pour son premier Conseil d'Administration dans la région Grand Est. Il souligne son attachement aux questions universitaires, à l'autonomie des établissements et au rôle des présidents. Depuis la rentrée, il a établi une relation de confiance avec le recteur de région académique, Pierre-François MOURIER, sur des dossiers majeurs, dont la mise en œuvre de la **LPR*** et le suivi du contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance. Monsieur GALDERISI affiche la volonté de poursuivre ce travail dans le même esprit.

La Présidente indique, par ailleurs, que la version initiale du futur programme-cadre européen a été déposée et communiquée. Cette version présente des augmentations significatives des crédits affectés à la mobilité, à l'enseignement supérieur et à la recherche, mais des tensions politiques sont toutefois possibles, car certains courants du Parlement européen s'opposent à cette hausse. En outre, il existe un risque d'orientations accrues des crédits vers des recherches finalisées, dans la lignée du rapport Draghi, ce qui pourrait impacter la liberté académique. Ainsi, un enjeu politique majeur se dessine entre une recherche libre dans les démocraties et une recherche contrainte relevant d'une technologie-nationalisme. Le risque de dérives existe et l'implication européenne de l'Université de Lorraine doit rester forte.

Sur le plan national, les attaques contre les universités se multiplient depuis juillet, qu'il s'agisse de discours réducteurs ou rendant invisibles leurs activités ou de critiques visant à délégitimer la parole universitaire. Ces démarches, souvent issues de courants politiques variés, dégradent le débat démocratique et s'ajoutent aux atteintes à la liberté de la presse.

Dans ce contexte, la communauté universitaire doit protéger les libertés académiques et la liberté d'expression sur les campus, en refusant toute agression, toute intimidation ou tout affichage sauvage, notamment les tags porteurs de messages de haine. Le dépôt de plainte sera désormais systématique pour toute violation des règles d'affichage, rompt avec la pratique antérieure qui privilégiait un nettoyage rapide sans poursuite judiciaire.

Malgré un contexte politique national instable qui pèse sur le climat de l'université, la rentrée s'est bien déroulée à l'Université de Lorraine avec des effectifs stables. En raison de travaux importants d'isolation extérieure sur les bâtiments A et B du Campus Lettres et Sciences Humaines de Nancy, une partie des 8 000 étudiants concernés est répartie sur différents campus de la métropole. Un article de presse évoquant des conditions dégradées dans un ancien collège omet les efforts des **UFR***, de la **FST***, ainsi que des services patrimoniaux et immobiliers pour remettre les lieux en état. Le choix des équipes pédagogiques a été de maintenir les enseignements en présentiel, malgré des locaux moins qualitatifs, ce qui n'avait pas pu être possible lors des travaux de l'**UFR* SHS*** à Metz.

S'agissant de la situation financière en 2026, lors de la démission du Premier ministre François BAYROU, les nouvelles charges à financer pour l'Université de Lorraine étaient estimées à environ 12 millions d'euros, incluant l'augmentation de quatre points du **CAS*** Pensions (8 millions d'euros), la prestation sociale complémentaire obligatoire (1,5 millions d'euros) et le Glissement Vieillesse Technicité (GVT). Le **PLF*** prévoyait la prise en charge de 50 % du **CAS*** Pensions et partiellement de la protection sociale complémentaire, mais des informations contradictoires subsistent. L'Université reste néanmoins en bonne santé financière, ce qui permet d'éviter des économies supplémentaires comme en 2024. Toutefois, poursuivre sur cette trajectoire exposerait à des difficultés d'ici peu et c'est pourquoi les projections pour l'an prochain seront examinées début 2026, avec un risque de reproduire les conditions dégradées du budget 2025.

Par ailleurs, l'Université et ses partenaires ont été auditionnés par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, la **DGESIP***, la **DGRI*** et le **SGPI*** dans le cadre du suivi de l'I-SITE Lorrain, avec un bilan et un point d'étape en septembre. Les dossiers d'évaluation des programmes Sirius et Orion ont été déposés fin septembre, Sirius visant l'élargissement de la stratégie d'innovation de l'Université de Lorraine et Orion la formation par la recherche, de la licence au doctorat. Les auditions devant le jury international sont prévues début décembre. Ce

suivi national pour l'I-SITE et les I-DEX offre une occasion de réflexion sur la trajectoire future, et cette discussion sera intégrée à un prochain Conseil d'Administration au sein des enjeux stratégiques.

La Présidente donne lecture des procurations :

Christophe SCHMITT a donné procuration à Catherine RABAN.

Farah ABDELMOULA a donné procuration à Morgane LEGER.

Nicole CREUSOT a donné procuration à Stéphane LEYMARIE.

Laurence DENOOZ à Harouna SOULEY ALI.

François GROS DIDIER a donné procuration à la Présidente.

Jean-Yves JOUZEAU a donné procuration à Myriam DORIAT-DUBAN.

Arnaud VANNESTE a donné procuration à Camille DIOU.

2. Projet de compte rendu du Conseil d'Administration du 3 juin 2025

Myriam DORIAT-DUBAN, 1ère VP*- VP* du Conseil d'Administration, soumet le procès-verbal (PV) du Conseil d'Administration du 3 juin 2025 à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Le projet de PV du Conseil d'Administration du 3 juin 2025 est approuvé à la majorité (une abstention) par le Conseil d'Administration

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	24
Présents	18
Représentés	6
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de VOTES POUR	23
Nombre de VOTES CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	1

3. Projet de compte rendu du Conseil d'Administration du 1^{er} juillet 2025

Myriam DORIAT-DUBAN, 1^{ère} VP*- VP* CA, soumet le PV du Conseil d'Administration du 1^{er} juillet 2025 à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Gérard MARY tient à rectifier ses propos, mentionnés en page 25. En effet, il approuve bien le positionnement du concours à bac+3, estimant cette orientation pertinente, mais non la réforme en elle-même. Pour les matières au niveau Master, il souhaite qu'elles intègrent à la fois un volet disciplinaire et un volet de recherche.

Le projet de PV du Conseil d'Administration du 1^{er} juillet 2025 est approuvé à la majorité (une abstention) par le Conseil d'Administration

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	24
Présents	18
Représentés	6
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de VOTES POUR	23
Nombre de VOTES CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	1

4. Point d'étape COMP – Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performances (information et échanges)

Camille DIOU rappelle que le projet **COMP***, issu de la première vague de **COMP*** négociés avec le ministère, a été présenté début 2024 devant le Conseil d'Administration et qu'il a été signé pour une durée de trois ans et une enveloppe globale de 12,4 millions d'euros obtenue par l'Université de Lorraine pour la période 2024-2026.

Six objectifs structurent ce contrat : Formation, Recherche et Innovation, Transition Ecologique et Développement Soutenable (TEDS), Bien-être et Réussite des étudiants et Gestion et Pilotage auxquels s'ajoute un axe spécifique à la stratégie de l'établissement. Une évaluation intermédiaire réalisée le 1^{er} juillet avec le recteur et le recteur délégué confirme une trajectoire globalement conforme, voire supérieure aux attentes.

S'agissant de la formation, l'adaptation du premier cycle inclut la réforme de la formation des enseignants, l'accès aux études de santé et des mesures propres à l'Université. La Mineure santé a doublé son volume horaire et augmenté le nombre de crédits **ECTS*** pour la licence accès santé, étant intégrée aux 60 **ECTS*** requis en première année. La Mineure disciplinaire a suivi la même évolution pour le parcours accès santé (**PASS***). Le parcours « professorat des écoles » est désormais présent dans 23 parcours de licence répartis en 17 mentions. La création de la classe préparatoire universitaire « **CPU*** Grandes Transitions » est en voie d'aboutir grâce au travail d'un groupe dédié, offrant un modèle inédit dans le paysage universitaire national.

Le développement de la formation professionnelle repose sur un diagnostic interne de l'offre de l'Université, complété par une cartographie des besoins exprimés par les territoires et acteurs économiques régionaux. Concernant la **VAE***, l'établissement a agi en anticipation de la réforme et de la mise en place de France VAE en élaborant plusieurs scénarios pour répondre aux demandes de l'État.

L'approche par compétences et les pédagogies actives et numériques ont été renforcées par six séminaires, impliquant dès cette étape, 33 mentions de licences (hors doubles licences), soit 25 % de l'objectif total, ainsi que 82 mentions de Masters, soit 32 % des diplômes concernés.

La procédure d'universitarisation du **CHR*** de Metz-Thionville progresse et un comité de pilotage réunissant le **CHR*** de Metz-Thionville, le **CHU*** de Nancy, les doyens des facultés de santé, l'Université, l'**ARS*** et le recteur délégué **ESRI*** a été mis en place. Douze disciplines ont été évaluées, quatre engagées dans la démarche, dont deux déjà abouties en 2025 en neurologie et en odontologie avec la création respective d'un poste de **PHU*** et de **CCU-AH***. L'objectif initial de deux filières est donc atteint, tandis que quatre autres sont en préparation.

S'agissant du deuxième objectif, celui de la recherche, une stratégie d'ouverture à la science s'appuie sur le financement de deux postes d'éditeurs pour développer l'édition ouverte en libre accès selon le modèle Diamant, portant à 21 le nombre de revues scientifiques, dont quatre nouvelles issues du **COMP***. La traduction semi-automatisée de sept ouvrages supplémentaires vise à élargir leur audience et les téléchargements atteignent 21 000 au premier semestre 2025, largement au-delà de la cible de 3 000.

L'accompagnement des enseignants-chercheurs vers la maturation de projets de recherche est assuré par le dispositif Marche+, conçu pour soutenir les coordinateurs, notamment dans le cadre de dépôts de projets à l'**ANR***. Trois projets ont été initialement retenus, mais un projet a été abandonné en raison du changement d'établissement de son porteur, tandis qu'un autre est en étape 2 de l'appel générique à projets de l'**ANR*** en 2025. L'accompagnement passe également par la formation de la communauté scientifique et la diffusion d'outils à destination des chercheurs et enseignants-chercheurs. Les taux de succès à l'**ANR*** ont progressé d'un point sur un an pour atteindre 18 %, parallèlement à une hausse de 2,4 points des projets franchissant le premier filtre de sélection. L'**ERC*** connaît une dynamique similaire avec un triplement du nombre de dépôts et de projets en trois ans, générant aujourd'hui une moyenne d'un **ERC*** remporté par an. La volonté de recruter deux ingénieurs projets pour accompagner les enseignants-chercheurs se heurte néanmoins à la faiblesse de l'attractivité salariale face à la concurrence d'autres institutions, notamment privées.

Cette situation n'a, cependant, pas impacté le déroulement du projet. La démarche reste maintenue grâce à l'appui des pôles scientifiques, mais elle sera réinternalisée.

S'agissant de l'axe Transition Ecologique et Développement Soutenable, deux volets majeurs structurent l'action : la formation et la mobilisation ainsi que la transformation vers des éco-campus. L'objectif est de former 100 % des étudiants de premier cycle aux enjeux de transition écologique via le module SENSE, sachant que pour l'année 2024-2025, 87 % des **L2*** et **BUT*** 2 ont validé les trois modules, les autres devant les compléter en troisième année afin d'atteindre la cible de 100 % en 2026 pour cette cohorte. Cette exigence sera reconduite chaque année, intégrant aussi l'**EDI***. La sensibilisation des parties prenantes sur les campus s'appuie sur des rencontres et séminaires, tels que la fresque de la biodiversité, les défis liés à la mobilité domicile-travail ou le challenge « Ma Petite Planète », ainsi que sur des actions autour de la sobriété énergétique impliquant enseignants et étudiants.

Le second volet, le plus ambitieux financièrement, engage la transformation vers des éco-campus démonstrateurs. Sur treize candidatures déposées, onze ont été retenues ; sept campus ont obtenu le label « éco-campus démonstrateur » et quatre sont en devenir. Les projets couvrent la gestion des ressources (énergie, eau), la gestion des déchets et des espaces extérieurs en lien avec la biodiversité et l'imperméabilisation des sols ainsi que les mobilités durables, les achats et le numérique responsables et l'alimentation. Une task force transversale pilote ces initiatives afin de réduire l'impact environnemental de l'établissement, notamment en matière d'émissions de gaz à effet de serre. En 2024, une baisse globale de 4,8 % a été mesurée sur l'ensemble des activités, portée à 9,1 % hors mobilité domicile-travail.

Vincent MALNOURY, Directeur Général des Services (**DGS***), précise que le quatrième objectif du **COMP*** porte sur le bien-être et la réussite étudiante, avec deux actions principales : le dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes qui a été renforcé par l'intégration d'une coordinatrice, d'une chargée d'affaires juridiques et d'une psychologue. Le nombre de saisines a triplé entre 2021 et 2025, passant de 51 à environ 150, stimulé par une plateforme de saisines uniques et des campagnes de communication (caravane **EDI***, **EDI*** Tour) ayant couvert quatorze sites en 2024. Ce dispositif est aujourd'hui mieux connu, bien qu'une enquête sur le bien-être au travail montre que seuls 62 % des agents connaissent l'engagement de l'établissement sur les **VSS***, laissant une marge de progression.

De plus, une expérimentation a été menée pour accompagner des étudiants atteints de troubles du spectre autistique, avec la création d'un lieu d'hébergement encadré par deux étudiants solidaires recrutés pour aider au quotidien et dans les études. Neuf étudiants sont ainsi hébergés depuis la rentrée 2024 dans un foyer, situé cours Léopold à Nancy. Parallèlement, un dispositif d'accompagnement spécifique a été déployé pour l'ensemble des étudiants concernés, avec déjà 560 sollicitations enregistrées sur un objectif de 500.

Concernant le cinquième objectif, axé sur l'amélioration de la gestion et le pilotage de l'établissement, la démarche « Bien-être & Co » constitue une priorité du mandat ; elle inclut une enquête sur le bien-être au travail, des plans d'action ciblés et un renforcement du soutien aux managers, avec une équipe de six personnes constituée entre

juin 2024 et juin 2025 et un diagnostic des besoins. Avec l'appui de la Direction de la Communication, l'établissement travaille à développer sa marque employeur pour renforcer son attractivité.

Concernant le patrimoine immobilier, un schéma stratégique pluriannuel de vingt-cinq ans a été établi afin de massifier les opérations de rénovation énergétique grâce à des montages financiers innovants. A ce titre, la Direction du Patrimoine Immobilier a été renforcée, tout comme la cellule Energie, et s'est engagée dans une démarche de *Building Information Modeling*. En conséquence, la consommation énergétique a diminué. Alors que l'objectif a été fixé à -35 % en 2026, la baisse atteint -29,6 % en 2025, ce qui constitue un résultat extrêmement encourageant. Cette orientation s'inscrit dans une action de longue date, initiée dès la création de l'Université de Lorraine par le manager Energie de la **DPI***.

Le sixième objectif est centré sur la Stratégie territoriale et le déploiement des schémas universitaires territoriaux destinés à tirer parti des atouts et des potentialités des territoires et de leurs habitants, à répondre aux enjeux partagés en termes d'attractivité et de développement économique, culturel et social, à accompagner les grandes transitions et la réindustrialisation décarbonnée du territoire et enfin, à faciliter l'accès des jeunes Lorrains à l'enseignement supérieur, notamment à travers une démarche d'orientation proactive limitant l'autocensure. Conformément au **COMP***, quatre schémas de déploiements universitaires territoriaux ont été signés en décembre 2024 et quatre autres sont prévus en décembre 2025, accompagnés d'un état des lieux des populations étudiantes sous le suivi du vice-président stratégie territoriale, Stéphane LEYMARIE.

La mise en œuvre du **COMP*** se poursuivra jusqu'en juin 2027 afin de mobiliser pleinement les moyens, le contrat ayant été signé en juillet 2025 et validé par le Conseil d'Administration fin 2024. Le futur **COMP*** prendra la forme d'un contrat de cinq ans couvrant l'ensemble des missions de l'établissement, mené en dialogue avec les rectorats de région académique et en associant davantage les collectivités locales. Les travaux territoriaux déjà engagés serviront cette nouvelle étape, actuellement testée dans les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Nouvelle-Aquitaine. L'expérimentation se concentre sur l'articulation entre les priorités nationales et le contexte territorial ainsi que sur le pilotage de l'offre de formation. Le contrat impliquera une trajectoire de ressources sur cinq ans, la répartition de l'enveloppe de subventions compensatrices de service public étant ajustée par le rectorat selon les besoins de la contractualisation et après analyse du modèle économique de l'établissement. Le calendrier reste à définir et pourra être adapté en fonction des conclusions de l'expérimentation.

La Présidente observe qu'il n'est pas possible d'affirmer précisément la direction à venir.

Claudio GALDERISI exprime son soutien quant au suivi du **COMP***, relevant que tous les indicateurs ont été atteints avant même la moitié de la période et estimant que l'Université de Lorraine peut viser des ambitions supérieures aux objectifs fixés pour trois ans.

Aucune précision ne peut cependant être apportée sur le calendrier, en raison de la situation actuelle, extrêmement complexe. En revanche, l'enveloppe budgétaire est maintenue en 2026 pour les deux expérimentations prévues en Nouvelle-Aquitaine et en Provence-Alpes-Côte d'Azur, point confirmé par l'ancien ministre Philippe BAPTISTE. L'analyse approfondie du modèle économique sera conduite par le rectorat, mais l'arbitrage final relèvera du ministère afin d'assurer une répartition équilibrée entre régions académiques, le calendrier demeurant pour l'instant indéfini.

ECHANGES

Olivier GARET se réjouit de la présence du recteur délégué au Conseil d'Administration, cette Instance étant importante pour construire des orientations communes. Les **COMP*** constituent une nouveauté pour les universités et l'Université de Lorraine est pionnière en la matière. Bien que son bon fonctionnement soit présenté en séance, le rôle d'élu d'opposition impose également de relever certains dysfonctionnements, liés notamment aux mécanismes mêmes du **COMP**. Celui-ci s'ajoute, en effet, à des dispositifs existants comme les projets d'établissement, générant une concurrence entre les différents mécanismes d'administration de l'Université, sachant que les logiques d'appel à projets imposent des délais parfois incompatibles avec les pratiques universitaires.

A titre d'exemple, les classes préparatoires universitaires « Grandes transitions » constituent un projet intéressant, mais il est mis en œuvre dans des délais qui suscitent l'inquiétude de plusieurs acteurs. Lors d'un conseil à la Faculté des Sciences, l'intégration des classes préparatoires existantes dans ce nouveau schéma n'a été obtenue qu'à une courte majorité, avec onze voix pour et neuf abstentions, ce qui reflète la portée limitée de l'adhésion et les préoccupations persistantes.

Ce mécanisme conduit à annoncer des projets dans des contrats avant leur réelle préparation, ce qui inverse la logique habituelle et crée des décalages par rapport au fonctionnement normal de l'université. Sur le dossier des classes préparatoires universitaires de la Faculté des Sciences, les visions divergent nettement de celles des écoles d'ingénieurs à l'origine du projet. Malgré la capacité au dialogue, le dernier conseil d'**UFR*** a voté une inscription dans Parcoursup pour une mise en œuvre dès la rentrée, ce qui ne respecte pas les temporalités académiques habituelles. La logique comptable combattue syndicalement dès le départ montre aujourd'hui ses effets négatifs sur le fonctionnement universitaire, même si des efforts existent.

La Présidente précise que l'idée de créer une classe préparatoire « Grandes transitions » existait bien avant qu'elle soit inscrite dans le **COMP*** et provenait de sa propre initiative pour rapprocher facultés et écoles d'ingénieurs. L'objectif était d'initier un débat et de favoriser des évolutions dans le premier cycle. L'introduction dans le **COMP*** a servi de levier pour rassembler les acteurs, même si certains hésitent encore. Les échéances imposées ne sont pas contraignantes, sachant que le calendrier montre une avance par rapport aux objectifs. Une pression financière sur les activités socle demeure, mais au cours des cinq années, ce dispositif accompagne les politiques des établissements et permet à l'État de suivre leur mise en œuvre, rappelant les anciens contrats quinquennaux assortis de moyens. La Présidente souligne également une volonté commune de réduire le nombre d'appels à projets et de simplifier les allocations, tout en conservant ceux nécessaires à la transparence. Cette intention se retrouve à l'**ANR***, à l'Université de Lorraine et chez des partenaires institutionnels, malgré des difficultés récurrentes.

Claudio GALDERISI confirme que l'initiative du **COMP*** « 100 % moyens », lancée par l'ancien ministre Philippe BAPTISTE, visait à réduire drastiquement le nombre d'appels à projets afin de donner aux universités et à leurs équipes la stabilité nécessaire au développement de la recherche. Cette orientation s'inscrit sur cinq ans et répond à une prise de conscience des effets négatifs du trop grand nombre d'appels à projets.

Jean-Marc MARTRETTE revient sur le processus d'universitarisation du **CHR*** de Metz-Thionville et se félicite du bon fonctionnement de la commission qui permet de cibler des postes. L'odontologie s'implique depuis le départ et des étudiants de sixième année vont régulièrement dans les services du **CHR*** de Metz et de Thionville. Elle a également contribué à créer, avec le ministère, l'Université, le **CHR***, **CHRU*** de Nancy et l'**ARS***, un poste de **PU-PH*** pérenne à Metz.

La Présidente annonce qu'un point d'étape sur le processus d'universitarisation, engagé depuis deux ans à la suite du rapport des inspections générales, sera prochainement présenté, avec un bilan et un rappel complet des éléments clés.

5. Schéma directeur de la Stratégie Europe et Projets

Fabrice LEMOINE indique que le schéma directeur Stratégie Europe englobe la démarche projets et les axes évoqués précédemment sur Marche+. Ce document repose sur l'articulation entre une vision politique à long terme de la stratégie européenne et une déclinaison opérationnelle, avec une mise à jour annuelle selon les résultats obtenus.

Les enjeux macro consistent à renforcer la capacité d'internationalisation de l'établissement, à contribuer aux grandes transitions (écologique, énergétique, numérique, industrielle et sociétale), ainsi qu'à participer activement à la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche, garantissant une Europe démocratique, ouverte, compétitive et souveraine. S'ajoute la volonté d'accroître l'attractivité et le rayonnement de l'Université de Lorraine et de ses partenaires locaux **EPST***.

Concrètement, la stratégie vise à accroître la participation des enseignants-chercheurs et chercheurs à des projets européens, à obtenir davantage de financements de l'Union européenne, et à élargir le nombre d'équipes impliquées dans les réponses aux appels à projets. Cette stratégie repose sur deux dimensions complémentaires : une acculturation européenne forte, avec la mobilisation des communautés pour influencer les politiques et programmes européens, améliorant ainsi l'alignement entre appels à projets et axes scientifiques ; et une acculturation à la conduite de projets, permettant le développement de *leaders* scientifiques et la multiplication des porteurs de projets européens.

Cyrille RAYMOND indique que le pilier consacré à l'influence, souvent associé à un *lobbying*, consiste ici à représenter la communauté scientifique du site Lorrain auprès des institutions européennes. L'ambition est de faire du site lorrain un acteur académique reconnu et incontournable à Bruxelles et auprès des autres institutions européennes, en travaillant avec des alliances nationales afin de proposer des positions communes relayées par les États membres. Cette démarche renforce la place des universités dans la définition des politiques européennes, avec un impact sur la recherche, l'enseignement supérieur et la citoyenneté démocratique. Toutefois, le constat fait apparaître une faible implication des chercheurs du site Lorrain dans les projets européens, ce qui fragilise le système actuel puisqu'il repose sur un nombre limité de personnes impliquées dans les projets et subventions et nécessite d'élargir le cercle des acteurs par des mesures incitatives et une démarche proactive pour les convaincre.

L'acculturation et la formation apparaissent comme essentielles pour partager une culture commune sur les politiques européennes et positionner pertinemment les recherches dans ce contexte. Cette dynamique implique aussi la maîtrise des méthodes de conduite de projet, indispensables dans les réponses aux appels à projets, et doit concerner l'ensemble du collectif, des composantes aux Directions centrales.

Accroître l'accompagnement des porteurs de projets représente un autre axe majeur, avec un soutien adapté selon les responsabilités et les situations. Une transformation profonde s'opère, passant d'une logique réactive face aux opportunités, à une anticipation et un choix stratégique des axes d'engagement européen. Ce changement de paradigme nécessite un pilotage clair, une évaluation régulière de la pertinence des mesures et une adaptation aux enjeux émergents.

Un travail en cours vise à structurer les communautés scientifiques par la création d'une cartographie identifiant chercheurs et chercheuses investis dans la dynamique européenne, afin de réagir rapidement aux opportunités pertinentes. Les mesures incitatives votées lors du dernier Conseil d'Administration seront opérationnelles début 2026.

Le 20 novembre, un événement coorganisé par l'Université et ses partenaires à Bruxelles mettra en lumière la place des **SHS*** dans la future programmation européenne, moment stratégique pour influencer les décisions avant qu'elles ne soient figées. Les SHS doivent être pleinement reconnues comme acteurs incontournables des transformations sociétales, industrielles, numériques et des transitions.

Dans le domaine de la formation, les sessions existantes sont reconduites auprès des néo-entrants pour une immersion rapide dans la culture européenne et des **DU*** pour renforcer leur rôle stratégique. Un nouveau programme est prévu pour 2026 sur les fondamentaux de la réponse à un appel à projets, couvrant méthodes et étapes clés. Le pilotage de cette démarche stratégique conduit à analyser la trajectoire prévue, son adéquation avec les ambitions et la viabilité du modèle économique, tout en inscrivant l'ensemble dans une démarche qualité évolutive. Enfin, le volet Europe, intégré pour la première fois aux chiffres clés de l'université, offre au grand public un aperçu concret des résultats obtenus grâce à cette structuration.

ECHANGES

La Présidente souligne que cette part visible reste modeste, mais impressionnante.

Fabrice LEMOINE indique que le schéma directeur fournit des orientations stratégiques et opérationnelles déjà amorcées. L'influence et la visibilité à l'échelle européenne conditionnent l'intégration dans les projets les plus ambitieux en recherche et formation. L'événement **SHS*** s'inscrit dans le contexte des négociations du futur programme européen pour la recherche et l'innovation prévu en 2027, menées entre les États membres, le Parlement et la Commission. La section « Société » dédiée aux **SHS*** est pour l'heure vide et doit être complétée

par des propositions de l'Université de Lorraine, faute de quoi d'autres intervenants la rempliront. Ce rendez-vous, issu du Comité Stratégie Européenne, vise à faire émerger des idées auprès de la Commission. L'Europe agit de manière pragmatique en suivant ses axes de compétitivité et de souveraineté, mais il reste possible de contribuer à la définition des politiques et à l'augmentation du financement des équipes *via* les subventions de l'Union européenne.

La Présidente souligne l'importance stratégique de l'Europe dans la préservation d'espaces propices à une recherche libre et à un enseignement associé. Bien qu'il existe d'autres cadres, l'Europe demeure l'horizon principal offrant ces garanties. Le document donne une vision complète de la démarche et met en évidence des articulations jusque-là non formulées globalement.

Olivier GARET précise que toutes les réponses aux appels à projets européens sont rédigées en anglais.

La Présidente reconnaît la vigilance de son collègue sur l'usage des anglicismes.

Olivier GARET affirme partager l'intérêt de la Présidente pour l'engagement européen, perçu comme un levier politique pour renforcer la démocratie. Toutefois, ces enjeux dépassent le cadre universitaire et requièrent un débat en dehors de cette instance. Sur les aspects opérationnels, il importe de connaître les moyens humains engagés, les flux financiers et la proportion des bénéficiaires dans les universités. L'obtention de données chiffrées permettrait de mesurer l'impact de la dimension européenne sur la recherche. Olivier GARET fait part d'une anecdote illustrant cette réflexion : lorsqu'il siégeait au **CNU***, une demande de congé visait à préparer un projet **ERC***, ce qui interroge sur l'utilisation du temps des chercheurs pour solliciter des financements et sur le travail de *lobbying* mobilisé. Bien que l'idée d'une Europe académique protectrice soit positive, il faut évaluer le coût et les bénéficiaires concrets dans les établissements.

La Présidente confirme que ces éléments font partie des bilans prévus, l'axe politique étant central dans le mandat. L'internationalisation des universités et l'ouverture sur des partenariats à l'étranger demandent un investissement humain conséquent et implique un engagement significatif des enseignants-chercheurs dans les projets européens. Cet effort est nécessaire pour la valeur ajoutée qu'il procure aux universités, notamment à l'Université de Lorraine, qui a notablement progressé sur l'ouverture européenne depuis sa création. L'adhésion de l'ensemble de la communauté à ces enjeux est donc souhaitable pour élargir l'impact et le recours à un bilan chiffré des résultats obtenus et attendus en matière de trajectoire, semble effectivement pertinent.

Fabrice LEMOINE indique qu'une partie de la dynamique est financée par le projet REIL inscrit dans le programme France 2030 et bénéficiant d'un cofinancement important qui accélère le mouvement. L'exemple de l'**ERC*** est représentatif : sa préparation requiert un investissement important tout en imposant de structurer un projet innovant et compétitif à l'échelle européenne. Malgré un taux de succès faible, la démarche de montage apporte un impact positif à l'établissement et peut conduire à des innovations de rupture. Donner du temps aux chercheurs pour préparer ces projets est bénéfique, et l'objectif est d'augmenter le nombre d'**ERC*** obtenus chaque année. Ce dispositif, bien que reposant sur des bourses individuelles, favorise la croissance de chercheurs dans un contexte international et le développement d'équipes à l'échelle européenne.

Cyrille RAYMOND met en avant l'importance des dimensions temporelles et financières dans les projets de recherche. Les effets ne sont pas tous mesurés immédiatement, notamment l'influence sur la programmation future, comme celle prévue en 2027 pour les appels à projets, dont les résultats s'étendent sur plusieurs années. Dans le cadre de France 2030, il importe de définir des indicateurs précis tels que le nombre de dépôts, la part de coordination, le montant moyen des subventions et le taux de succès, afin de réévaluer la stratégie et rendre compte des évolutions.

Certains impacts, comme ceux liés à l'**ERC***, dépassent les résultats attendus : même en cas d'échec, la démarche oblige les chercheurs à se projeter sur au moins cinq ans et à structurer une vision à moyen et long terme de leurs travaux. Cette réflexion peut conduire à faire financer ultérieurement certaines parties du projet dans un cadre scientifique élargi.

Il cite l'exemple de la Maison pour la science en Lorraine, issue du projet européen GRID orienté vers le partage de bonnes pratiques de vulgarisation scientifique. Sa création fut portée par le pôle universitaire européen de Lorraine, en lien avec La main à la pâte et la commission Rocard, aboutissant à une visibilité accrue, puis à une

coconstruction avec les collectivités et le rectorat. Il convient, par conséquent, de considérer les effets indirects et durables, parfois perceptibles cinq à dix ans après, et qui dépassent strictement le périmètre initial du projet.

La Présidente soumet le schéma directeur de la stratégie Europe & Projets à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Le schéma directeur de la stratégie Europe & Projets est approuvé à l'unanimité par le Conseil d'Administration.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	24
Présents	18
Représentés	6
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de VOTES POUR	24
Nombre de VOTES CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

La Présidente propose une pause de 10 minutes à 11 heures avant de poursuivre la séance.

Myriam DORIAT DUBAN, 1^{ère} VP – VP CA quitte la séance, devant assister à une autre réunion.

Le nombre de votants présents passe de 18 à 17 membres et le nombre de procuration passe de 6 à 5.

6. Résultats de l'enquête BEAT (information et échanges)

La Présidente laisse la parole à Vincent MALNOURY, Directeur Général des Services.

Vincent MALNOURY présente les principaux enseignements de l'enquête menée entre le 12 mai et le 2 juin 2025 dans le cadre du programme « Bien-être & Co ». Les résultats ont été restitués lors d'un webinaire le 7 juillet et transmis intégralement aux personnels à la mi-septembre. Un atelier de lancement de la construction du programme d'action s'est tenu le 4 septembre et l'objectif consiste à finaliser le plan au cours du premier semestre 2026. Les données quantitatives seront complétées par des analyses qualitatives conduites par un post-doctorant recruté et encadré par un laboratoire de l'Université de Lorraine.

Le taux de participation global atteint 43 %, avec une mobilisation importante des **BIATSS*** (64 %), moindre chez les enseignants-chercheurs (38 %) et chez les doctorants (15 %). Les résultats sont présentés selon trois axes : les thématiques, l'approche par public et l'approche par structure.

Les indicateurs montrent de forts points positifs, notamment une satisfaction générale de plus de 80 % et un niveau de recommandation de plus de 80 %, ainsi qu'une forte adhésion aux valeurs de l'établissement et un sentiment de sens au travail. L'environnement professionnel bénéficie d'une image très favorable, la coopération dans les équipes, l'encadrement et le télétravail étant particulièrement appréciés, ainsi que la communication interne.

Certaines dimensions apparaissent plus mitigées. Le sentiment d'égalité professionnelle, notamment dans l'accès aux promotions, se situe autour de 50 %, révélant un sujet à approfondir. Les exigences au travail, notamment la charge administrative pesant sur les enseignants-chercheurs, sont jugées lourdes. L'information sur les droits et dispositifs **RH***, y compris sur les mesures contre les violences sexuelles et sexistes, semble insuffisante, surtout par les doctorants. L'accès à l'offre sportive et culturelle ainsi qu'au projet d'établissement est perçu comme limité.

La moitié des managers souhaiterait un soutien renforcé lors de leur prise de fonction. Des inquiétudes apparaissent sur l'évolution de certains métiers du côté des enseignants-chercheurs.

L'impact du travail sur la vie sociale est relevé par 30 % des agents, et sur la santé mentale comme physique par 50 %, ce qui nécessite une analyse qualitative approfondie et des actions adaptées.

L'approche par âge montre que les moins de 30 ans sont les plus satisfaits, mais que cette satisfaction décroît nettement après 40 ans et 50 ans, traduisant probablement les difficultés de progression de carrière.

Les **BIATSS*** affichent des niveaux de satisfaction globalement plus élevés que les enseignants-chercheurs. Les personnels en situation de handicap montrent une satisfaction moindre, même si 70 % estiment être bien accompagnés par l'établissement. Les doctorants, eux aussi globalement satisfaits, rencontrent des points d'attention liés aux violences sexistes et sexuelles, à la situation de handicap et à l'information sur leurs perspectives de carrière. À l'inverse, les enseignants-chercheurs se distinguent par des scores inférieurs sur de nombreux critères, notamment l'équilibre vie professionnelle-vie personnelle, la surcharge de travail, les relations au sein de l'équipe, la coopération interne, l'équité dans la répartition des tâches et l'avenir de leur travail.

Les résultats ont été analysés par structure, avec une transmission prévue en novembre aux Directions concernées. Les *collégiums* obtiennent en général des scores moins positifs que les pôles scientifiques et les structures centrales, avec des écarts marqués pour certaines disciplines comme les Arts, Lettres et Langues, Droit-Economie-gestion, Lorraine-INP*, Sciences Humaines et Sociales ou Technologie. Des variations s'expliquent aussi par la méthodologie de réponse, certains répondants se prononçant pour plusieurs structures.

Les pôles scientifiques présentent des écarts plus rares, même si certains, comme Biologie-Médecine-Santé ou Connaissance, Langage, Communication, Sociétés ou Lettres, Langues, Espaces, Cultures et Temps se distinguent ponctuellement.

Côté structures centrales, des résultats en retrait sont relevés dans les pôles de compétences « Infrastructure et Moyens », « Relations humaines et sociales, prévention et conditions de travail », qui regroupent des fonctions support comme l'immobilier, le numérique, les achats, la logistique et les Ressources Humaines, avec une coopération insuffisante à l'échelle de l'établissement.

Les prochaines étapes portent sur la construction d'un programme d'action d'établissement. Un premier atelier a eu lieu le 4 septembre avec BVA People Consulting pour identifier des axes de travail, incluant la valorisation des résultats favorables et l'action sur les sources d'insatisfaction. Les thématiques prioritaires concernent la prospective du métier d'enseignant-chercheur, l'accompagnement des personnels en situation de handicap et celui des managers. L'analyse sera enrichie par des échanges avec le Comité EDI*, le Conseil de la Vie Universitaire et le CLED* afin de finaliser, en décembre 2025, les axes à travailler et aboutir à un plan précis au premier semestre 2026.

Des présentations et des débats sont prévus dans les instances internes, puis des temps collectifs d'appropriation des résultats et de construction d'une méthodologie de déclinaison d'actions seront organisés à l'échelle des structures. Un premier rendez-vous est fixé le 7 novembre avec l'équipe politique, les directions de pôles et de *collégiums*, les composantes de formation, les unités de recherche et les responsables administratifs, suivi le 14 novembre d'un CoDir élargi. L'objectif est de définir comment déployer localement les actions afin d'agir directement sur les conditions réelles de travail, en ouvrant des espaces de discussion au plus près des équipes. L'enquête « Bien-être au travail » devrait devenir bisannuelle pour suivre l'impact des mesures et consolider les acquis tout en progressant sur les points faibles identifiés.

La Présidente rappelle l'importance de l'enquête, dont le temps de réalisation a permis d'obtenir des données pertinentes. Les résultats, qui sont comparés à l'échelle nationale, suscitent cependant des interrogations sur plusieurs sujets et certaines réponses doivent être élaborées à l'échelle de l'établissement, ce qui n'est pas toujours évident.

Olivier GARET exprime sa déception, déplorant l'absence d'accès aux résultats malgré le courriel reçu et regrette qu'aucun chiffre n'ait été présenté en séance.

Vincent MALNOURY se dit étonné du dysfonctionnement du lien et s'engage à procéder à une vérification, précisant que les résultats sont disponibles sur le site Bien-Être & Co. L'ampleur du document, comptant 200 diapositives, explique que seuls les principaux éléments aient été évoqués oralement, mais un examen plus détaillé pourra être réalisé ultérieurement.

David DINE explique qu'une dégradation des services numériques est actuellement observée, ce qui peut expliquer le dysfonctionnement du lien transmis dans le courriel.

Vincent MALNOURY indique qu'il peut fournir davantage de chiffres, mais que cela suppose un temps de présentation plus long.

Olivier GARET estime qu'il est important de présenter les chiffres en séance afin de diversifier les modes de réception des données.

La Présidente explique avoir envisagé une synthèse brève en Conseil d'Administration, supposant que les administrateurs avaient déjà accès aux résultats en ligne, hypothèse qui s'avère erronée.

Olivier GARET suppose qu'il y aura d'autres occasions de discussion.

La Présidente le confirme et attire l'attention sur les difficultés spécifiques des enseignants-chercheurs observées à l'échelle nationale, liées aux effets des dispositifs **LPR*** ainsi qu'à l'augmentation des effectifs étudiants, aux modifications des régimes indemnitaire et des processus de repyramide. Ces facteurs peuvent générer une frustration qu'il convient de surveiller et de remonter à l'échelle nationale.

Olivier GARET confirme que la situation des enseignants-chercheurs s'est dégradée, comme le souligne Dominique GLAYMANN dans son ouvrage et que cette dégradation est liée aux précédentes réformes et aux plus récentes, mais également au manque de réflexion sur les conséquences de l'informatisation des processus.

La Présidente approuve ce constat et souligne qu'il s'avère nécessaire d'agir sur les aspects maîtrisables à l'échelle de l'établissement tout en partageant ces réflexions au national. Certains dispositifs **RH***, comme le repyramide, apportent des bénéfices à certains, mais génèrent aussi des frustrations significatives pour d'autres, ce qui nécessite analyse et débat.

Sabrina SINAGLIA-AMADIO souhaite savoir si les différentes problématiques observées sont similaires dans les autres établissements.

La Présidente indique que, malgré des résultats supérieurs à la moyenne nationale, les tendances problématiques observées sont similaires ailleurs et doivent être traitées.

7. Publication en vague 1 de 2026 des postes d'enseignants du second degré

La Présidente soumet la publication en vague 1 de 2026 des postes d'enseignants du second degré à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

La publication en vague 1 de 2026 des postes d'enseignants du second degré est approuvée à l'unanimité par le Conseil d'Administration

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	22
<i>Présents</i>	17
<i>Représentés</i>	5
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de VOTES POUR	22
Nombre de VOTES CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

8. Désignation des représentants des usagers à la commission « moyens » (1 titulaire et 1 suppléant par liste)

La Présidente laisse la parole à Romain COUVAL.

Romain COUVAL indique que Kevin SARG (titulaire) et Célia LEJAL (suppléante) déclarent leur candidature pour l'UNEF et Paul DOGNIN (titulaire) et Marie CLAUDEL (suppléante) déclarent leur candidature pour l'UNI.

La Présidente soumet ces propositions à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Cette proposition de représentants des usagers à la commission « moyens » est approuvée à l'unanimité par le Conseil d'Administration.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	22
Présents	17
Représentés	5
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de VOTES POUR	22
Nombre de VOTES CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

9. Désignation des représentants des usagers à la commission « facilitation du fonctionnement interne de l'établissement » (1 titulaire et 1 suppléant par liste)

La Présidente laisse la parole à Romain COUVAL.

Romain COUVAL indique que Kevin SARG (titulaire) et Célia LEJAL (suppléante) déclarent leur candidature pour l'UNEF et Marie CLAUDEL (titulaire) et Paul DOGNIN (suppléant) pour l'UNI.

La Présidente soumet ces propositions à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Cette proposition de représentants des usagers à la commission « facilitation du fonctionnement interne de l'établissement » est approuvée à l'unanimité par le Conseil d'Administration

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	22
Présents	17
Représentés	5
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de VOTES POUR	22
Nombre de VOTES CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

10. Modification du Règlement intérieur des bibliothèques universitaires de Lorraine

La Présidente soumet les modifications du règlement intérieur des Bibliothèques Universitaires de Lorraine à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Les modifications du règlement intérieur des Bibliothèques Universitaires de Lorraine sont approuvées à l'unanimité par le Conseil d'Administration.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	22
Présents	17
Représentés	5
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de VOTES POUR	22
Nombre de VOTES CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

11. Crédit des statuts de l'UR* IECL (Institut Élie Cartan de Lorraine)

La Présidente soumet la création des statuts de l'**UR*** IECL (Institut Élie Cartan de Lorraine) à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

*La création des statuts de l'**UR*** IECL (Institut Élie Cartan de Lorraine) est approuvée à l'unanimité par le Conseil d'Administration.*

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	22
Présents	17
Représentés	5
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de VOTES POUR	22
Nombre de VOTES CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

12. Modification des statuts de l'UR* CEGIL (Centre d'Etudes Germaniques Interculturelles de Lorraine)

Ce point est reporté.

13. Modification du comité d'aide exceptionnelle

La Présidente soumet la modification du comité d'aide exceptionnelle à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

La modification du comité d'aide exceptionnelle est approuvée à l'unanimité par le Conseil d'Administration

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	22
Présents	17
Représentés	5
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de VOTES POUR	22
Nombre de VOTES CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

Les points 14, 15, 16, 17, 18, 19, 21 et 22 ont fait l'objet d'un vote groupé.

14. Capacité d'accueil en MMOP* Rentrée 2026

La Présidente soumet la capacité d'accueil en **MMOP*** Rentrée 2026 à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

*La capacité d'accueil en **MMOP*** Rentrée 2026 est approuvée à l'unanimité par le Conseil d'Administration.*

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	22
Présents	17
Représentés	5
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de VOTES POUR	22
Nombre de VOTES CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

15. Frais de certifications de langues – mise à jour 2025/2026 ENSMN*

La Présidente soumet la mise à jour des frais de certifications de langues 2025/2026 **ENSMN*** à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

*La mise à jour des frais de certifications de langues 2025/2026 **ENSMN*** est approuvée à l'unanimité par le Conseil d'Administration.*

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	22
Présents	17
Représentés	5
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de VOTES POUR	22
Nombre de VOTES CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

16. Mise en conformité des modalités de mise en œuvre de la césure

La Présidente soumet la mise en conformité des modalités de mise en œuvre de la césure à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

La mise en conformité des modalités de mise en œuvre de la césure est approuvée à l'unanimité par le Conseil d'Administration.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	22
Présents	17
Représentés	5
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de VOTES POUR	22
Nombre de VOTES CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

17. Mise à jour de la Charte des examens

Vasilica LE FLOCH suggère d'introduire l'écriture inclusive dans la charte des examens.

La Présidente précise que l'Université de Lorraine applique uniquement l'écriture égalitaire et retient l'idée de réviser la charte des examens dans ce format. Elle soumet ensuite la mise à jour de la Charte des examens à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

La mise à jour de la Charte des examens est approuvée à l'unanimité par le Conseil d'Administration.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	22
Présents	17
Représentés	5
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de VOTES POUR	22
Nombre de VOTES CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

18. Mise à jour du modèle de convention de stage

La Présidente soumet la mise à jour du modèle de convention de stage à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

La mise à jour du modèle de convention de stage est approuvée à l'unanimité par le Conseil d'Administration.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	22
Présents	17
Représentés	5
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de VOTES POUR	22
Nombre de VOTES CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

19. Demande d'ouverture hors vague : accréditation de la Licence Professorat des Ecoles – INSPÉ* Collégium Interface

La Présidente soumet la demande d'ouverture hors vague – accréditation de la Licence Professorat des Ecoles – **INSPÉ*** Collégium Interface à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

*La demande d'ouverture hors vague – accréditation de la Licence Professorat des Ecoles – **INSPÉ*** Collégium Interface est approuvée à l'unanimité par le Conseil d'Administration.*

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	22
Présents	17
Représentés	5
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de VOTES POUR	22
Nombre de VOTES CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

20. Demande de modification du Master TAL* – IDMC* – Collégium LMI*

Ce point est annulé.

21. Demande de création du DIU* Gestion insulinothérapie automatisé – Faculté MMMS* – Collégium Santé – avis favorable du comité de Santé

La Présidente soumet la demande de création du **DIU*** Gestion insulinothérapie automatisé – Faculté **MMMS*** – Collégium Santé à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

La demande de création du DIU Gestion insulinothérapie automatisé – Faculté MMMS* – Collégium Santé est approuvée à l'unanimité par le Conseil d'Administration.*

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	22
Présents	17
Représentés	5
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de VOTES POUR	22
Nombre de VOTES CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

22. Demande de création du DIU* Troubles du langage et des apprentissages – Faculté MMMS* – Collégium Santé – avis favorable du comité de Santé

La Présidente soumet la demande de création du DIU* Troubles du langage et des apprentissages – Faculté MMMS* – Collégium Santé à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

La demande de création DIU Troubles du langage et des apprentissages – Faculté MMMS* – Collégium Santé est approuvée à l'unanimité par le Conseil d'Administration.*

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	22
Présents	17
Représentés	5
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de VOTES POUR	22
Nombre de VOTES CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

23. Nouvelle feuille de route du prix littéraire « Frontières » (6ème édition)

La Présidente soumet la nouvelle feuille de route du prix littéraire « Frontières » (6ème édition) à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

La nouvelle feuille de route du prix littéraire « Frontières » (6ème édition) est approuvée à l'unanimité par le Conseil d'Administration.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	22
Présents	17
Représentés	5
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de VOTES POUR	22

Nombre de VOTES CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

24. Modalités de mise en œuvre du programme ORION : bourses de mobilité internationale sortante

La Présidente soumet les modalités de mise en œuvre du programme ORION : bourses de mobilité internationale sortante à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

Les modalités de mise en œuvre du programme ORION : bourses de mobilité internationale sortante, sont approuvées à l'unanimité par le Conseil d'Administration.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	22
Présents	17
Représentés	5
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de VOTES POUR	22
Nombre de VOTES CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

25. Aide à la mobilité UFR* SciFA* modifiée

La Présidente soumet l'aide à la mobilité **UFR* SciFA*** modifiée à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

*L'aide à la mobilité **UFR* SciFA*** modifiée est approuvée à l'unanimité par le Conseil d'Administration.*

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	22
Présents	17
Représentés	5
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de VOTES POUR	22
Nombre de VOTES CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

26. Aide à la mobilité ALL* Metz

La Présidente soumet l'aide à la mobilité **ALL* Metz** à l'approbation des membres du Conseil d'Administration.

*L'aide à la mobilité **ALL* Metz** est approuvée à l'unanimité par le Conseil d'Administration.*

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	22
Présents	17
Représentés	5
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de VOTES POUR	22
Nombre de VOTES CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

Le prochain Conseil d'administration se tiendra **le 4 novembre 2025 à Nancy**, dans la salle habituelle.
La séance est levée.

LEXIQUE

A

ALL = Arts, Lettres et Langues

ANR = Agence Nationale de la Recherche

ARS = Agence Régionale de Santé

B

BEAT = Bien-Etre Au Travail

BIATSS = (Personnels des) Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, de Service et de Santé

BUT = Bachelor Universitaire de Technologie

C

CA = Conseil d'Administration

CAS = Compte d'Affectation Spéciale

CCU-AH = Chef de Clinique des Universités – Assistant des Hôpitaux

CHR = Centre Hospitalier Régional

CHRU = Centre Hospitalier Régional Universitaire

CHU = Centre Hospitalier Universitaire

CLED = Collège Lorrain des Ecoles Doctorales

CNU = Conseil National des Universités

COMP = Contrat d'Objectifs, de moyens et de performance

CPU = Classe Préparatoire Universitaire

D

DGESIP = Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle

DGRI = Direction Générale de la Recherche et de l'Innovation

DGS = Directeur Général des Services

DIU = Diplôme Inter Universitaire

DPI = Direction du Patrimoine Immobilier

DU = Diplôme Universitaire

E

EC = Enseignant-chercheur

ECTS = European Credits Transfer System

EDI = Equité, Diversité et Inclusion

ENSMN = École Nationale Supérieure des Mines de Nancy

EPST = Etablissement Public à caractère Scientifique et Technologique

ERC = Conseil Européen de la Recherche (European Research Council)

ESRI = Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation

F

FST = Faculté des Sciences et Technologies

G

GVT = Glissement Vieillesse Technicité

H

I

IDMC = Institut des sciences du Digital, Management et Cognition

INP = Institut National Polytechnique

INSpé = Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education

J

K

L

L2 = Licence 2

LMI = (Collégium) Lorraine Management Innovation

LPR = Loi de Programmation de la Recherche

M

MMMS = Médecine, Maïeutique et Métiers de la Santé

MMOP = Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie

N

O

P

PASS = Parcours d'Accès Spécifique Santé

PHU = Praticien Hospitalier Universitaire

PLF = Projet de Loi Finances

PU-PH = Professeur des Universités – Praticien Hospitalier

PV = Procès-verbal

Q

R

RH = Ressources Humaines

S

SciFA = Sciences Fondamentales et Appliquées

SGPI = Secrétariat Général Pour l'Investissement

SHS = Sciences Humaines et Sociales

T

TAL = Traitement Automatique des Langues

TEDS = Transition Ecologique et Développement Soutenable

U

UFR = Unité de Formation et de Recherche

UR = Unité de Recherche

UL = Université de Lorraine

V

VAE = Validation des Acquis de l'Expérience

VP = Vice-Président(e)

VSS = Violences Sexistes et Sexuelles

W

X

Y

Z